



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027042

HAL Id: hceres-02027042

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027042>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Histoire

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence d'*Histoire*, dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Histoire et de géographie de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) est organisée en six semestres permettant la validation de 180 crédits européens (ECTS - système européen de transfert et d'accumulation de crédits) répartis en 30 ECTS par semestre. Chaque semestre des deux premières années est invariablement structuré en cinq unités d'enseignement (UE). La première année (L1), il s'agit uniquement d'UE dites de « tronc commun », proposant des enseignements fondamentaux en histoire moderne et contemporaine, l'acquisition de compétences transversales (langue étrangère, expression écrite, informatique, documentation, préprofessionnalisation) et l'ouverture vers d'autres disciplines. Les UE fondamentales d'histoire comprennent l'apprentissage de la méthodologie propre à la discipline et à la période. En deuxième année (L2), le tronc commun comporte aussi un enseignement de langue étrangère et une UE « libre », de même que des UE fondamentales, cette fois-ci en histoire ancienne et médiévale ; mais, il y a également, à chaque semestre, une UE dans le cadre de laquelle les étudiants choisissent un module d'orientation vers l'un des cinq parcours types de troisième année (L3), à savoir *Histoire approfondie*, *Histoire-géographie*, *Histoire et archéologie*, *Professorat des écoles* et *Histoire-droit*. La troisième année, précisément, est organisée en treize UE : sept au premier semestre (S5), six au second (S6). Cet ensemble comprend des UE fondamentales d'histoire, les quatre périodes étant obligatoirement traitées à chaque semestre, un enseignement de langue étrangère, une UE « libre », un module de sensibilisation au monde du travail et, naturellement, une UE correspondant au parcours choisi (valant six ECTS au premier semestre, et neuf au second). Chaque parcours oriente vers une poursuite d'études en master et dessine donc un débouché en matière professionnelle, selon une logique de formation initiale classique.

Analyse

Objectifs

Il s'agit d'une licence dont les objectifs, très clairement présentés, sont ouvertement généralistes. Au cœur du projet pédagogique, il y a la volonté affirmée d'aller vers la maîtrise d'une culture historique large, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, dans le cadre d'une approche se souciant aussi de culture générale et ménageant une ouverture significative vers des disciplines connexes (géographie, lettres, langues anciennes, histoire de l'art, droit). Par ailleurs, des objectifs forts sont définis en matière de compétences transversales : expression écrite et orale, méthodologie du travail de niveau universitaire, maîtrise des techniques de documentation. Cette grille très lisible, très cohérente, aux objectifs bien articulés, correspond à des débouchés variés : métiers de l'enseignement, métiers de la recherche, métiers du patrimoine et de sa valorisation, journalisme, métiers administratifs, *etc.*, en général via un master. Cette stratégie de cursus généraliste, laissant une large place à l'interdisciplinarité grâce aux UE libres et aux modalités des parcours, permet aux étudiants d'acquérir un socle cohérent pour préparer un projet professionnel, d'avoir, au terme de la formation, une polyvalence, un esprit d'ouverture, des compétences d'analyse critique du monde qui les entoure, autant d'atouts majeurs pour intégrer les métiers visés.

Organisation

L'organisation des enseignements, très lisible, est parfaitement en phase avec les objectifs affichés auprès des étudiants.

Un solide tronc commun permet aux étudiants, sur les trois ans de la licence, d'acquérir puis de renforcer les connaissances de base dans les quatre périodes historiques (Antiquité, Moyen Âge, période moderne, période contemporaine). Ce tronc commun fondamental repose sur des UE de 50 heures d'enseignements, bien équilibrées, présentes à chaque semestre, incluant de la méthodologie spécifique et, en troisième année (L3), un enseignement d'historiographie. À juste titre, l'ordre chronologique n'est pas respecté : on commence en première année (L1) par les périodes moderne et contemporaine, plus familières pour les bacheliers ; les périodes ancienne et médiévale n'apparaissent qu'en deuxième année (L2). Parallèlement à cet enseignement fondamental qui fonctionne bien (sauf l'historiographie en troisième année, médiocrement formatrice, selon le dossier d'autoévaluation), des éléments optionnels sont proposés dès le premier semestre de la première année, dans les disciplines connexes. Par ailleurs, en deuxième année, apparaissent des modules d'orientation vers les parcours types de troisième année, qui offrent, quant à eux, une large palette de choix : *Histoire approfondie*, *Histoire-géographie*, *Histoire et archéologie*, *Professorat des écoles*, *Histoire-droit*.

Cette structure permet à l'évidence une spécialisation progressive en direction des études de master et des métiers visés *in fine*, et fournit aux étudiants la possibilité de construire un cursus individualisé, sans qu'il soit question d'en rabattre sur l'exigence de culture historique générale (à tonalité cependant un peu trop européenne). La première année prend le risque de la transdisciplinarité, avec 60 % seulement des ECTS pour les enseignements d'histoire. Cela permet aux étudiants de cerner puis de formaliser leur projet personnel d'études, et facilite aussi une réorientation rapide en cas d'échec. L'ennui est que ce choix laissé aux étudiants d'associer leur cœur disciplinaire à des UE « libres » n'atteint pas pleinement les objectifs visés ; en effet, les étudiants choisissent prioritairement des modules d'histoire comme UE libres, ce qui se traduit par des problèmes de capacité.

La part disciplinaire augmente à mesure que la spécialisation s'établit, d'abord en deuxième année, puis plus précisément en troisième année, avec le choix d'un parcours type. Tous les parcours proposés sont des ponts pour la poursuite d'études en master, avec une visée professionnelle spécifique : enseignement supérieur, recherche, journalisme pour le parcours *Histoire approfondie* ; professorat du primaire ou du secondaire pour les parcours *Professorat des écoles* et *Histoire-géographie* ; conservation du patrimoine pour le parcours *Histoire et archéologie* ; postes administratifs pour le parcours *Histoire-droit*.

Positionnement dans l'environnement

La licence d'*Histoire* de l'UPJV est une formation qui existe depuis plus de 40 ans mais qui ne vit pas sur ses acquis, puisqu'elle cherche à s'adapter aux secteurs d'activité potentiellement pourvoyeurs d'emplois à l'échelle régionale, ce qui s'est traduit par l'abandon de parcours de spécialisation (*Sciences de l'homme*) et la création de nouveaux (*Professeurs des écoles* et *Histoire-droit*).

Cette formation bénéficie d'un excellent adossement scientifique et d'un solide ancrage territorial, compte tenu de ses objectifs. Elle recrute ses étudiants dans le vivier de l'académie d'Amiens, faisant face aux besoins qui s'y font jour. Les enseignants-chercheurs impliqués dans la licence d'*Histoire* sont rattachés à deux unités de recherche, l'équipe d'accueil (EA) 4289 - Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits et l'EA 4284 - TRAME : Textes, représentations, archéologie, autorité et mémoire de l'Antiquité à la Renaissance. Le positionnement de ces unités est tout à fait en phase avec les objectifs et le fonctionnement de la formation, et réciproquement.

Dans le domaine à la fois scientifique et territorial, on relève positivement le travail avec les sites locaux de fouilles archéologiques et, pour ce qui concerne la Première Guerre mondiale, marqueur identitaire fort pour le territoire concerné, les liens privilégiés avec l'Historial de la Grande Guerre, situé à Péronne. L'équipe pédagogique profite donc au mieux des atouts de l'environnement régional, de ce point de vue. Les connexions avec le milieu économique sont plus ténues, mais cela s'explique par la dimension généraliste de la formation.

La nouvelle géographie régionale pose la question de l'offre de formation concurrentielle et des rapprochements potentiels avec d'autres établissements, comme l'Université d'Artois à Arras, qui propose également une licence d'*Histoire* généraliste avec deux parcours de spécialisation : *Enseignement-recherche* et *Patrimoine*.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est riche de 24 enseignants-chercheurs statutaires (cinq professeurs des universités, 15 maîtres de conférences, quatre attachés temporaires d'enseignement et de recherche), épaulés le cas échéant par des vacataires (six en 2015-2016), et cela sans compter les intervenants venant d'autres départements ou composantes (pour les UE libres). Mais les effectifs d'étudiants inscrits sont de l'ordre de 400 au total : on ne peut donc pas parler de sur-encadrement.

Les 24 enseignants-chercheurs sont tous rattachés soit à la section 21 (*Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art*), soit à la section 22 (*Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique*) du Conseil National des Universités (CNU), ce qui est parfaitement conforme aux objectifs de fond et au périmètre de cette licence.

Il ne paraît pas y avoir de recours à des intervenants extérieurs issus du milieu socio-économique, mais la dimension généraliste de la formation peut expliquer un tel manque.

L'équipe pédagogique est très soudée ; elle se réunit régulièrement. La responsable de la mention est épaulée par des responsables d'année.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation reste attractive, terminant la période quinquennale au niveau d'effectifs totaux où elle l'avait commencé. La répartition des 400 étudiants entre les années est assez équilibrée, et conforme à ce que l'on peut attendre de ce genre de licence : elle s'est maintenue durant cinq ans à environ 200 en première année (L1), 100 en deuxième année (L2), 100 en troisième année (L3). Cela dit, le taux de passage de L1 en L2 a été au mieux de 47 % ; il est même tombé à 33 % en 2014-2015. De plus, le taux d'échec dans l'obtention du diplôme, en L3, a oscillé entre un quart et un tiers, ce qui est encore trop élevé.

En ce qui concerne la répartition des inscrits entre les parcours types, on constate une situation de déséquilibre. En effet, les deux parcours ayant vocation à conduire aux métiers de l'enseignement attirent les effectifs les plus importants, avec un total de 45 à 50 étudiants (sur 100) ; cependant, la tendance est à un renforcement du parcours *Professorat des écoles* au détriment du parcours *Histoire-géographie* (orientant vers le professorat du secondaire), au point que le premier est celui qui a accueilli en 2015 le plus d'étudiants : il s'agit sans doute d'une tendance sociale lourde. Les autres étudiants se répartissent entre *Histoire approfondie* (une trentaine en 2015) et *Histoire et Archéologie* (une vingtaine). Le parcours *Histoire et droit* peine à recruter : un étudiant seulement, chaque année ; de l'aveu de l'équipe pédagogique, cela est lié aux problèmes du fonctionnement sur deux sites assez distants, et d'un manque d'adaptation des UE de droit aux étudiants d'histoire ; cela étant, dans un souci de diversification de l'offre, le maintien de ce parcours est souhaité (et souhaitable), à condition que l'on remédie à ses faiblesses.

Les étudiants entrant en L3 et issus d'une autre L2 sont trop peu nombreux (5 % en moyenne).

Le dossier fournit des données sur la poursuite d'études en master (essentiellement master *Histoire et territoires* de l'UPJV et master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF). La proportion de licenciés qui continuent ainsi leur cursus reste élevé, mais elle est tendanciellement en baisse : 77 % en 2012-2013, 63 % en 2014-2015.

Aucune donnée n'est disponible concernant le devenir professionnel des diplômés.

Place de la recherche

Le lien entre la recherche et la formation se fait par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs, rattachés à l'une des deux unités de recherche citées plus haut. Les préoccupations scientifiques des unités se retrouvent dans le contenu des enseignements. On remarque aussi que la formation s'adosse de manière pratique à la recherche quand les étudiants participent à des fouilles archéologiques (recherche de terrain), et qu'au deuxième semestre de la L3, il y a un apprentissage à la recherche fondamentale sous la forme d'un « mini-mémoire » (parcours type *Histoire approfondie*). Pour une licence généraliste, cette place de la recherche est conforme aux attentes.

Place de la professionnalisation

Pour une formation généraliste telle que cette licence, la professionnalisation n'est naturellement pas un souci de premier ordre. Néanmoins, les parcours types de L3, tels que définis et préparés dans les années antérieures, vont bien dans le sens d'une orientation et d'une préprofessionnalisation. Par ailleurs, une UE transversale de « projet professionnel étudiant » (PPE), obligatoire, fonctionne au deuxième semestre de la L1, et l'UE *Sensibilisation au monde du travail* lui répond au deuxième semestre de la L3. Il existe aussi des journées de rencontre avec des professionnels des métiers cibles (archéologie, patrimoine, journalisme, etc.). Au reste, la fiche se référant au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) énonce avec précision les débouchés professionnels visés, dans l'enseignement, la conservation du patrimoine, l'administration et la communication.

Place des projets et des stages

Une politique de stages obligatoires (avec ECTS à la clé) a été mise en place : stage d'observation (de 35 heures) en milieu professionnel dans le cadre de l'UE de PPE de L1 ainsi que, en L3, stage de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement (organisé par l'École supérieure du professorat et de l'éducation - ESPÉ) ou stage de cinq semaines de fouilles archéologiques. Pour les étudiants de L3 inscrits dans le parcours *Histoire approfondie*, le mini-mémoire est un élément de pédagogie par projet, de mise en situation, orienté vers le débouché professionnel (recherche). En L2, les étudiants sont incités à faire des stages facultatifs, pour faciliter leur orientation vers tel ou tel parcours type. Pour une formation généraliste telle que la licence d'*Histoire* de l'UPJV, cette politique de stages est tout à fait louable. Les stages s'effectuent en majorité dans la région, à l'exception de chantiers de fouilles qui peuvent ponctuellement se dérouler à l'étranger.

Place de l'international
<p>Il y a une UE obligatoire de langue à chaque semestre, et ce n'est pas forcément de l'anglais. Par ailleurs, les étudiants peuvent choisir d'étudier une deuxième langue, via les UE libres. Un parcours international en langue anglaise, au sein du département d'Histoire, est à l'étude pour le prochain quinquennal : il est important que ce projet aboutisse ; ce devrait être l'occasion de nouer des partenariats, avec échanges d'enseignants (inexistants pour l'instant).</p> <p>Dans les cours d'histoire, un effort d'internationalisation des contenus a été fait. Cela étant, il n'y a que quelques étudiants étrangers à suivre des études de licence d'<i>Histoire</i> à l'UPJV ; en revanche, un peu plus d'étudiants de cette même licence profitent du programme Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>) pour aller étudier l'histoire à l'étranger (une demi-douzaine chaque année). En dépit de 18 conventions Erasmus ou bilatérales avec l'Université d'Oklahoma (États-Unis) et de l'Université de Moncton (Canada), la mobilité étudiante n'est cependant pas assez importante.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement a tendance à se diversifier : à l'heure actuelle, les étudiants de L1 sont, pour un quart, des titulaires d'un baccalauréat technique ou professionnel, contre 18 % il y a dix ans. La formation accueille également d'anciens élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Cependant, il y a peu de candidats via Campus France.</p> <p>L'augmentation du nombre d'étudiants ne maîtrisant pas les prérequis du travail universitaire a conduit à mettre en place des UE de mise à niveau concernant l'expression écrite (L1 : formation « en ligne ») et à un effort au sujet de l'apprentissage de la méthodologie. Cette politique a obtenu des résultats certains, mais qui doivent être consolidés et amplifiés. Le tutorat à l'échelle générale a finalement été abandonné, faute de troupes volontaires pour être encadrées : les relativement nombreux enseignants-chercheurs le pratiquaient déjà efficacement durant les travaux dirigés (TD). Par ailleurs, l'équipe pédagogique entretient des relations suivies avec ses collègues des CPGE, pour faciliter l'intégration des anciens élèves de ces dernières. Les pratiques de pédagogie inversée peuvent sans doute favoriser le suivi des travaux des étudiants dans la continuité du semestre et même, au-delà, de l'année.</p> <p>Compte tenu de l'aspect pluridisciplinaire de la formation, notamment en L1, la réorientation est favorisée. En outre, la structure de la licence d'<i>Histoire</i> permet, depuis sa deuxième année, une orientation vers la licence professionnelle <i>Patrimoine, tourisme, environnement</i>, même s'il n'existe pas à proprement parler de passerelle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements allient de manière classique, mais équilibrée, cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (focalisés sur l'archéologie). Une réflexion a été engagée pour améliorer l'articulation entre CM et TD dans les UE fondamentales obligatoires, qui a conduit à une harmonisation des méthodes entre enseignants et au développement de la pédagogie inversée.</p> <p>Le numérique est présent de manière habituelle, à travers le certificat informatique et internet (C2i), la dimension numérique de la mise à niveau en français et l'éventuel recours à l'environnement numérique de travail (ENT) de l'Université de Picardie Jules Verne (ENT dont le fonctionnement ne paraît pas être optimal). La place des techniques de l'information et de la communication (TIC) dans les enseignements eux-mêmes a tendance à se développer, mais il y a encore beaucoup à faire, comme l'avoue le dossier d'autoévaluation. Il n'y pas de formation ouverte à distance.</p> <p>Des dispositifs de dispense d'assiduité ou de tiers-temps existent pour le cas d'étudiants en situation particulière qui en font la demande. Il existe une procédure de validation d'études, mais pas de démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE), faute de candidat jusqu'à présent.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le contrôle continu compte à raison de 40 % pour l'obtention de la note dans les UE fondamentales : proportion raisonnable, étant donné que la majorité des étudiants s'oriente vers les parcours types qui conduisent aux concours de l'enseignement (et leurs épreuves écrites). L'équipe pédagogique a le souci de multiplier les exercices constituant le contrôle continu. Dans les UE non fondamentales, le contrôle continu intégral est de mise. Certains travaux (mini-mémoires, PPE, etc.) font l'objet d'un rapport écrit suivi d'une soutenance devant jury.</p> <p>Les examens sont organisés au mieux. En cas de rattrapage, c'est la meilleure des notes entre la première et la deuxième session qui est retenue. La composition du jury est classique (enseignants-chercheurs responsables des UE fondamentales de chaque semestre, le président du jury étant le responsable d'année). Les autres enseignants-chercheurs sont invités et peuvent assister au jury. Le rôle et le fonctionnement du jury ne sont pas précisés.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Ce point est trop brièvement renseigné dans le dossier d'autoévaluation. On donne acte à ses rédacteurs qu'il y a une annexe descriptive au diplôme (ADD), qui répertorie plutôt clairement les compétences spécifiques à chaque étape de la</p>

de formation. Cependant, la vision est globalisante et statique ; elle mériterait d'être individualisée et dynamique : une réflexion dans ce sens pourrait être menée dans le cadre des modules de professionnalisation par exemple. Par ailleurs, le bon taux d'encadrement, pas si bon que cela en fait, si on le compare à celui d'autres formations de Sciences humaines et sociales de l'Université de Picardie Jules Verne, ne saurait être un argument pour expliquer l'absence d'un dispositif de type « portefeuille personnalisé de compétences ».

Suivi des diplômés

Le dossier d'autoévaluation avoue, en toute honnêteté, ne pouvoir fournir d'éléments d'information à ce sujet, au-delà des entrées en master. Il est vrai que l'établissement non plus. Aucune enquête n'est réalisée par le département sur le devenir des diplômés. Le dossier justifie, de manière pertinente, cette absence par la difficulté de la mise en œuvre d'une telle enquête. L'établissement pourrait penser à la mise en place d'un observatoire qui permettrait d'améliorer la visibilité de la formation, ce qui pourrait insuffler une nouvelle dynamique pour le recrutement extérieur (Campus France, mobilité internationale).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les enseignants pratiquent eux-mêmes une évaluation des enseignements par les étudiants, en faisant remplir des questionnaires, UE par UE. Il y a aussi une évaluation globale de la formation, organisée par l'établissement : aucun gros problème n'a été signalé. Un conseil de perfectionnement existe, mais il n'a commencé à fonctionner qu'en mars 2016, pour travailler au dossier du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Toujours est-il qu'il comprend, à juste titre, des enseignants-chercheurs (la responsable de la mention, les directeurs du département, les responsables d'année), un membre du personnel BIATSS (bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social et santé), deux représentants des étudiants et trois professionnels, issus des métiers visés par les parcours types de L3. Le dossier, très bien fait, révèle de bonnes compétences en matière d'autoévaluation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation généraliste de grande qualité, solidement organisée, raisonnablement attractive.
- Une équipe pédagogique performante, soucieuse de la réussite des étudiants, pratiquant la pédagogie inversée.
- Une spécialisation progressive ; une palette de parcours types bien adaptée.
- Un bon adossement scientifique ; un fort ancrage territorial.
- Un pilotage cohérent et efficace.

Points faibles :

- Des taux d'abandon et d'échec encore trop importants.
- Une inégale attractivité des parcours types en troisième année de licence ; notamment, fragilité du parcours *Histoire-droit*.
- Une ouverture internationale trop limitée.
- Peu d'informations quant au devenir des diplômés et absence de dispositif formalisé de suivi.

Avis global et recommandations :

La licence d'*Histoire* est un cursus qui, malgré quelques faiblesses, reste un pilier majeur de l'offre de formation et du rayonnement de l'Université de Picardie Jules Verne. Il s'agit en effet d'une formation généraliste, de base, qui fonctionne bien, tout en ne se désintéressant ni de la réussite des étudiants ni des perspectives professionnelles. L'effort en matière d'innovation pédagogique, de recours au numérique et d'ouverture internationale doit cependant être poursuivi et amplifié, pour assurer de meilleurs taux de réussite et affirmer l'identité de la formation. Il conviendrait également que l'équipe pédagogique et l'établissement se soucient mieux du suivi des diplômés en mettant notamment en place un dispositif formalisé.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
LICENCE MENTION HISTOIRE

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LI180013819-018294-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR Histoire et de Géographie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

• **Positionnement dans l'environnement.**

La Licence d'Histoire de l'UPJV n'est pas redondante avec la formation existant à l'Université d'Artois mais en est complémentaire car elle propose une logique de spécialisation plus poussée : la formation aux métiers de l'enseignement et de la recherche n'y est pas regroupée en un seul et même parcours-type, mais distingue au contraire entre un parcours-type résolument pluridisciplinaire pour la préparation au Professorat des Ecoles, un parcours-type susceptible d'assurer une véritable compétence bi-disciplinaire en histoire et en géographie pour les futurs candidats au CAPES et, enfin, un parcours-type plus spécialisé en histoire dans l'optique d'une orientation vers la recherche.

Quant au parcours-type histoire-archéologie de l'UPJV, il ne propose pas une préparation à tous les métiers du patrimoine (préparation assurée dans le département d'histoire de l'UPJV par la Licence professionnelle « Patrimoine, tourisme et environnement ») mais est tourné vers une formation plus spécifique à l'archéologie de terrain, à l'archéologie préventive et à la recherche en archéologie.

• **Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études.**

Le taux de passage de L1 à L2 est dans la moyenne de l'UPJV mais il faut tenir compte des abandons spontanés et des réorientations en L1 (20 à 30% environ de la promotion suivant les années) et du fait que près de 25% des étudiants viennent de filières technologiques et professionnelles

• **Place de l'international**

Les étudiants de la Licence d'Histoire sont peu mobiles pour des raisons d'ordre économique : ils ne peuvent assumer le surcoût d'un semestre ou d'une année à l'étranger.

• **Suivi de l'acquisition de compétences.**

Le département prend acte que l'absence de portefeuille personnalisé de compétences peut être préjudiciable et va réfléchir à une procédure pour individualiser le suivi de l'acquisition des compétences.

• **Parcours histoire-droit.**

Pour remédier à la faible attractivité de ce parcours, soulignée dans les points faibles du dossier, l'équipe pédagogique a entièrement repensé, en concertation avec les collègues de Droit, le contenu de son offre de cours de Droit pour le faire correspondre au mieux à l'objectif principal du parcours, à savoir la réussite aux concours administratifs. Par ailleurs, le déménagement prochain de l'UFR d'Histoire-Géographie lui permettra de se rapprocher des locaux de l'UFR de Droit, ce qui permettra certainement de résoudre un certain nombre de difficultés pratiques rencontrées par les étudiants du parcours lors du contrat précédent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN